



LE DIRECTEUR GENERAL

Paris, le 29 octobre 2021

AVIS AUX ÉTABLISSEMENTS DE CREDIT N° 2021-02

Objet : Mise en place d'une ligne de refinancement à 36 mois (LR36)

Le Conseil de Surveillance de l'IEOM, lors de sa réunion du 29 octobre 2021, a décidé de mettre en place une ligne de refinancement à 36 mois (LR36) de 25 milliards de XPF à taux nul (0,00 %). Cette ligne sera allouée avec une date de règlement au 19 novembre 2021.

Les modalités de remise et de cession du collatéral en garantie des lignes de refinancement (LR) et les règles de politique monétaire sont décrites dans la NIEC 2021-02.

Marie-Anne POUSSIN-DELMAS